

2021

Photo de Beverly Pellissier

## Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Je souhaite, suite à cette fin d'année 2020 qui fut complexe, formuler mes vœux pour l'année 2021.

Malgré un contexte difficile, je souhaite une belle année aux habitants, aux acteurs de notre commune, aux élus, à l'ensemble des services municipaux, à nos partenaires et à l'ensemble de notre territoire.

Je souhaite qu'ensemble et rassemblés, nous nous donnions envie et les moyens d'être fiers de notre commune, de notre cadre de vie et de notre environnement.

Avec optimisme, force et énergie nos projets imaginent l'avenir de notre cité, son rayonnement et son attractivité.

Entre autres actions à court terme sur 2021, le projet concerté d'aménagement de l'espace entre la passerelle de l'Hien et le stade sera affiné, les travaux d'aménagement de l'ancienne poste débiteront.

Au niveau social, à partir de l'étude des besoins sociaux, l'élaboration d'un plan d'actions permettra de donner une nouvelle dynamique à l'action communale.

L'ensemble de l'équipe municipale, du CCAS et de la Caisse des Ecoles ainsi que les services sont mobilisés pour faire vivre ces projets au service des St Victoriennes et St Victoriens.

Avec moi, ils comptent sur vous tous pour que 2021 soit une année dynamique et positive.

Jean-Charles Gallet



## Projet pédagogique

L'équipe enseignante souhaite poursuivre des actions dans leur projet sur la différence.

Une trace pensée et réalisée par tous les enfants de la PS au CM2 est apparue nécessaire pour ne pas oublier. La réalisation d'une fresque sous les 3 préaux en fait partie et pourrait commencer au printemps avec l'aide d'une conseillère pédagogique en arts visuels et d'un artiste berjallien Raphaël Péaud spécialisé dans le street art. Des visites à Lyon et Grenoble pour le festival « street art » ainsi que la réalisation d'autres peintures dans l'école sont des pistes de prolongement.

Le budget est évalué à environ 5 600€ et sera financé par la municipalité..

## Restaurant scolaire

Le restaurant scolaire propose chaque jour 160 repas validés par Pauline Garnier, diététicienne-nutritionniste à Saint-Victor-de-Cessieu. Ils sont préparés par une équipe compétente et motivée sous la responsabilité de Doriane Rolland.

Depuis plusieurs années, la municipalité a adopté une attitude écoresponsable en développant le bio, les circuits courts et le « fait maison » tout en limitant l'empreinte carbone. Une lutte contre le gaspillage est menée auprès des enfants. Les effets positifs sont constatés au fil des mois. Les produits consommés sont français car la qualité sanitaire des aliments est très encadrée et leur provenance limite la production de gaz à effet de serre.

Consommer bio et local dynamise l'économie, encourage les producteurs à agrandir leurs exploitations en préservant les écosystèmes et permet également la création d'emplois. Ce concept fait de plus en plus d'adeptes et à Saint-Victor-de-Cessieu, nous sommes de plus en plus locavores.

## Aide aux devoirs

La commission scolaire a engagé une réflexion sur la création d'un atelier d'aide aux devoirs après 16h30. Deux de ses membres travaillent sur ce projet en collaboration avec M<sup>me</sup> Morel et l'équipe enseignante.

Cette action serait un accompagnement personnalisé permettant à l'enfant de mieux apprendre et comprendre ses leçons. Pour être efficace, l'aide aux devoirs serait encadrée par du personnel compétent et aurait lieu plusieurs fois par semaine avec pour objectifs :

- apprendre à s'organiser dans son travail,
- adopter une attitude efficace pour apprendre les leçons,
- réaliser les exercices avec stratégie et compréhension,
- devenir de plus en plus autonome.

La municipalité souhaite ainsi répondre à une demande des familles pour lesquelles la gestion des devoirs est parfois difficile. Des informations sur l'évolution des modalités d'organisation vous seront communiquées.

**Jeunes 16-25 ans**

Mission Locale Nord-Isère

**Passez en mode avenir!**

Ma Mission Locale  
une seule adresse pour tous mes projets.

un **métier** qui me plaît

...une **formation** pour y arriver

...des **solutions** pour ma vie quotidienne

INFORMATION ORIENTATION FORMATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

**Site de La Tour du Pin**  
Maison de l'Emploi & de la Formation  
7 Rue Pierre Vincendon  
04 74 97 64 67  
contact@mlni.fr

Ouvert du lundi au vendredi  
8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h  
Fermeture au public les jeudis après-midi  
Permanences à :  
➔ Pont de Beauvoisin  
➔ Les Abrets-en-Dauphiné

## Pré-inscriptions rentrée scolaire 2021/2022

Les préinscriptions des enfants nés en 2018 ou avant (nouveaux habitants...) pour la rentrée scolaire de septembre 2021 auront lieu du 11 janvier au 15 février 2021. Se présenter en mairie muni du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile (facture eau - électricité - téléphone...).

Les préinscriptions devront être confirmées auprès de la directrice de l'école après les vacances de février 2021 sur rendez-vous :  
04 74 33 49 74



## Aménagement entre le stade et la passerelle

Pour l'aménagement du terrain entre le stade et la passerelle derrière les jeux d'enfants, un groupe de travail a été mis en place afin de proposer des aménagements pour répondre aux attentes de tous les habitants.

Des propositions intéressantes ont été faites et nous remercions tous les jeunes du village qui ont transmis des idées, des envies, des souhaits.

Le projet est à l'étude et il est nécessaire de bien réfléchir aux diverses implantations avec pour objectif de maintenir un milieu naturel.

La municipalité vous tiendra informés de l'avancement de ce projet et nous remercions toutes les propositions de nom pour cet espace.

Vous connaîtrez prochainement celui retenu !

Merci à toutes et tous pour votre participation.



## Toilettes église

Dégradées et vétustes, les toilettes publiques accolées à l'église font peau neuve. Pratiques et hygiéniques, c'est dans une version automatique que celles-ci sont de nouveau opérationnelles.

Fonctionnant sur le même principe que celles situées place de Vaux, elles sont nettoyées après chaque passage, verrouillées la nuit, et ne présentent aucun risque de se voir bloqué à l'intérieur.

Ce service qui faisait cruellement défaut en haut du village lors d'événements de types mariages, funérailles et autres, retrouve donc toute son utilité.



## Aménagement du chemin de Gourgeolas

Les travaux sont terminés et l'installation d'un radar pédagogique est demandée par la commune afin de réaliser des relevés de fréquentation et de vitesse. Ces données permettront de mesurer les effets attendus et leur évolution. Le nouveau chemin piétonnier semble être apprécié par les usagers.



## Vidéo surveillance

Face à certains comportements, incivilités et dégradations sur des biens communaux, la municipalité se doit de prendre des mesures.

Parmi celles-ci, la vidéosurveillance est un dispositif adapté.

Depuis quelque temps, certains sites comme le groupe scolaire ou la place de Vaux ont été équipés de caméras.

Respectant le code de la sécurité intérieure ainsi que la loi informatique et libertés, l'autorisation d'installer un tel système est instruite par le Préfet.

Évolutive, l'installation pourra, si nécessaire, être complétée par d'autres caméras.

En cas de besoin, les forces de l'ordre pourront utiliser les images dans leurs investigations.

La place de la Vedette (ex maison pour tous), et le gymnase seront aussi équipés prochainement.



## Vitesse dans le village

La vitesse des véhicules dans notre commune est problématique.

Au-delà des aménagements que nous faisons ou ferons, le civisme de chacun est primordial. Afin de garantir une sécurité maximale aux riverains, respectons le code de la route, respectons les autres et les limitations de vitesse réglementaires.

## Lotissement chemin du Luminaire

Sur notre commune, les travaux du lotissement chemin du Luminaire ont débuté. Vous souhaitez avoir des renseignements, n'hésitez pas à contacter le groupe VALRIM.



## Adressage

Le troisième et dernier délibéré pour la modification de l'adressage a été voté lors du conseil municipal du 16 novembre.

Ainsi, 24 voies vont être renommées, 7 seront renommées mais pas renumérotées et 15 seront uniquement renumérotées.

Afin de réaliser la commande des nouvelles plaques de rues et de plaques individuelles (numéro et rue), plusieurs devis ont été demandés dans le respect de la typographie existante.



Après réception du matériel (délai d'un mois pour la fabrication), une distribution des certificats d'adresses et des plaquettes de numéros sera organisée par le biais des référents de quartier.

Le CCAS se tiendra à votre disposition pour vous aider dans les démarches si nécessaire, veuillez contacter la mairie.

**IMPORTANT** : Aucune démarche de votre part ne doit être engagée avant réception de votre certificat d'adresse.

## Recensement

Le recensement citoyen ou militaire est obligatoire pour les jeunes français, filles et garçons, dès l'âge de 16 ans.

Tout jeune français doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant son anniversaire. C'est une première étape avant la convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC), elle aussi obligatoire.

Le recensement citoyen permet :

- La convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC) par le Centre du Service National,

- L'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies,
- L'inscription auprès d'une auto école au permis de conduire, également pour le BSR (Brevet Sécurité Routière).

En cas d'absence de recensement, il n'est pas possible de s'inscrire aux concours et examens (permis de conduire, BEP, baccalauréat...). Le jeune doit se présenter en mairie.

Pièces nécessaires pour le recensement :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport),
- Livret de famille,
- Justificatif de moins de 3 mois.

Une attestation de recensement sera remise par la mairie. Attention à bien la conserver car les mairies ne peuvent pas délivrer de duplicata.

## Légalisation de signature

La légalisation d'une signature sert à authentifier votre propre signature lorsqu'elle est apposée sur un acte qui a été rédigé et signé sans la présence d'un notaire, afin de vérifier que vous êtes bien la personne concernée par le document.

Vous devez vous adresser à la mairie de votre domicile avec les documents suivants :

- pièce avec la signature à légaliser,
- pièce d'identité avec votre signature (ou 2 personnes témoins avec leur pièce d'identité et un justificatif de domicile).

L'authentification de votre signature se fait obligatoirement en votre présence. Vous devez signer au guichet devant l'agent.

Vous pouvez également faire cette démarche devant le notaire de votre choix.

## Nouvelle correspondante du Dauphiné Libéré pour notre commune

Marie-Laure TENA est la nouvelle correspondante du DL pour Saint-Victor-de-Cessieu !

Vous êtes une association, un commerçant, artisan, entrepreneur ou habitant du village n'hésitez pas à la joindre pour lui faire part d'une information ou manifestation à publier :

07 81 54 44 41 ou [mltena.dl@gmail.com](mailto:mltena.dl@gmail.com)

Vous êtes des acteurs de notre village, faites le rayonner !



## Développement d'un projet de centrale photovoltaïque au sol à Cessieu

En étroite concertation avec la Municipalité de Cessieu, la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné et la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère, Neoen, société française créée en 2008 et spécialisée dans le développement de projets d'énergies renouvelables, prévoit l'implantation d'une centrale solaire photovoltaïque au sol sur le terrain délaissé de l'aérodrome de La Tour-du-Pin-Cessieu.

Ce terrain est idéal pour le développement d'un tel projet : c'est en effet un espace plat et déclassé du domaine aéronautique de l'aérodrome qui pourra être valorisé par la production d'énergie verte.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère, propriétaire des terrains, a signé une promesse de bail avec Neoen en

fin d'année 2020. La phase de développement est donc initiée et s'étendra sur l'année 2021. Une étude d'impact environnemental ainsi que notamment une étude d'éblouissement seront réalisées par des bureaux d'études indépendants dans le cadre des différentes instructions qui seront menées par les services de l'Etat.

Le projet vise une surface clôturée et sécurisée d'environ 12 hectares et pourrait ainsi permettre de produire l'équivalent des besoins annuels énergétiques de 6000 habitants, soit plus de 2 fois la consommation énergétique annuelle des habitants de Cessieu.

Des mesures d'insertions paysagères seront envisagées ainsi que du pâturage ovin afin d'entretenir le site de manière écologique.

C'est un projet en ligne directe avec les objectifs énergétiques de l'état et de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il répond à la démarche Plan Climat Air Energie des Vals du Dauphiné qui vise le développement des énergies renouvelables sur le territoire.



## Zoom sur... Jean-François Mollard !

### Bonjour Jean François, qui êtes-vous ?

Natif de Saint-Victor-de-Cessieu, je suis âgé de 68 ans, marié, 2 enfants et 4 petits-enfants. J'ai fréquenté l'école privée du village puis la Nat à Voiron. J'ai pratiqué durant 22 ans le foot au club de la Vedette (victoire de la coupe de l'Isère en 1977).

### Et votre parcours professionnel ?

En 1970, j'ai rejoint l'entreprise familiale (3<sup>ème</sup> génération). Mon père avait une fabrique de moellons et une activité de transport pour les livraisons. A mon arrivée, nous avons automatisé la fabrique, passant de 1.500 à 6.000 moellons par jour. Par ailleurs, j'ai développé l'activité de transport. Mon épouse a rejoint l'équipe qui comptait 25 salariés. Quand j'ai cessé mon activité en 2007, je me suis tourné vers les autres dont l'humanitaire en m'investissant complètement.

### L'humanitaire, c'est-à-dire ?

1992 : Je suis devenu membre du Lion's club Pont/La Tour (actions pour Saint-Victor-de-Cessieu : la réfection de la croix de

Crétaz, l'achat du défibrillateur et de panneaux de signalisation « handicap » puis le financement pour permettre à 2 enfants défavorisés de partir en colonie).

2004 : Membre de l'association Verticale (recherche sur la moelle épinière).

2007 : Entraide Internationale Romagnieu (aide apportée à l'Albanie, la Bulgarie et la Roumanie), je convoie des vêtements, du para-médical et divers matériels.

2013 : un mandat de conseiller municipal.

2020 : Implication dans les Resto du Cœur.

### Un dernier mot pour conclure ?

J'ai vu une importante évolution de mon village durant toutes ces années, il y fait bon vivre !



## Les lumières de Noël

La crise sanitaire a conduit à l'annulation de toutes les manifestations hivernales envisagées y compris le Marché de Noël qui devait se dérouler en plein air sur la place de Vaux.

Par conséquent, afin de dynamiser l'esprit de Noël, un Marché de Noël virtuel a été créé et diffusé sur notre page Facebook. Ce concept a permis de valoriser tous les commerçants, artisans et producteurs locaux qui ont participé à l'évènement créant ainsi un lien entre tous ces acteurs du village et les internautes.

Merci aux agents des services techniques d'avoir installé des décorations aux deux entrées du village, sur la place de Vaux ainsi que devant la mairie et l'école.

Afin de sublimer la magie de Noël, la municipalité a organisé un

jeu concours des maisons décorées et illuminées et remercie tous les participants pour leur implication. Grâce à eux, les étoiles ont brillé dans les yeux des petits comme des grands.

Les propriétaires des cinq maisons sélectionnées par notre jury ont été récompensés par des lots offerts par un entrepreneur du village et des bons d'achat à valoir chez les commerçants, artisans et producteurs locaux. L'ensemble des participants ont reçu le livre « Saint-Victor-de-Cessieu, au fil de l'Hien, au fil du temps ».

Les vitrines décorées de nos commerçants ont contribué à nous faire attendre Noël avec impatience, merci pour leur implication.

Merci à tous pour votre participation et rendez-vous à Noël 2021 !!!



## Association Cœur et Partage

L'association Cœur et Partage Ile Maurice est composée de 2 bénévoles, Astrid Allot et Karine Rey, qui a pour but de récolter des fonds pour les enfants et ados, en situation précaire, orphelins, de la cité Mère Térésa au nord de l'île mais aussi, ceux vivant dans un bidonville en forêt au sud du pays. Ce projet a vu le jour au sein des écoles primaires de St Victor de Cessieu et de Doissin. Depuis 5 ans, l'association met tout en œuvre pour améliorer le quotidien de ces enfants, apporter les fournitures scolaires, chaussures, médicaments, produits d'hygiène...

Fin 2019, nous avons pu financer la construction d'une maison en bois et tôles pour Sarajane et ses 3 enfants en bas âge. En 2020, nos 2 voyages ont été annulés à cause du covid. Notre prochain départ est prévu en Mars 2021.

Durant le confinement nous avons envoyé une aide financière afin de pouvoir aider de nombreuses familles dans le besoin car



ce pays étant anglais, il ne bénéficie d'aucune aide du gouvernement. Nous continuons à récolter des fonds par différents moyens comme : ventes sur Vinted, le Bon Coin, Mécenat aux entreprises, urnes...

Nous avons décidé en cette fin d'année, d'apporter notre aide financière à Sarajane et ses 3 enfants pour subvenir à leurs besoins primaires.

Grâce à un partenaire bénévole, Marina Meillat, notre site internet a vu le jour !!! N'hésitez pas aller le découvrir sur :

[www.coeuretpartageilemaurice.com](http://www.coeuretpartageilemaurice.com)



Vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook et Instagram : cœur et partage ile maurice ou nous joindre par mail [Coeuretpartageilemaurice@gmail.com](mailto:Coeuretpartageilemaurice@gmail.com) ou 06.74.59.52.55

# AGENDA

Manifestations susceptibles d'être annulées ou modifiées en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

## Février 08 Conseil Municipal

19h - 21h Mairie

Si vous avez des questions merci de nous les envoyer par mail à [i.fournier@saintvictordecessieu.fr](mailto:i.fournier@saintvictordecessieu.fr)

## Février 12 FCVH38 Tournoi de foot

18h - 22h Gymnase

## Février 13-14 FCVH38 Tournoi de foot

Journée Gymnase

## Février 15-19 La Vedette Stage de basket

Journée Gymnase

## Février 20 FCVH38 Tournoi de foot

8h - 18h Gymnase

## Février 21 La Vedette Vente de diots

8h - 13h Place de Vaux

## Mars 20 Les conscrits Vente de diots

8h - 13h Place de Vaux

## Mars 22 Conseil Municipal

19h - 21h Mairie

Si vous avez des questions merci de nous les envoyer par mail à [i.fournier@saintvictordecessieu.fr](mailto:i.fournier@saintvictordecessieu.fr)

## Mars 28 Sou des écoles Randonnée Vente de plats à emporter

En attente de précisions

## Avril 05 La Vedette Pucier

8h - 18h Gymnase

## Avril 09 Don du sang

16h30 - 19h45 Gymnase

## Avril 12-16 FCVH38 Stage de foot

Journée Stade + Gymnase

## Avril 12 Conseil Municipal

19h - 21h Mairie

Si vous avez des questions merci de nous les envoyer par mail à [i.fournier@saintvictordecessieu.fr](mailto:i.fournier@saintvictordecessieu.fr)

## Bientôt un nouveau site internet

Après avoir pris en compte les besoins de toutes et tous, nous vous proposerons un site ludique, simple d'utilisation et moderne. Des sociétés sont consultées actuellement, nous attendons leur retour. Nous vous informerons dès que le site sera en ligne !

## Numéros utiles et vie pratique

### Mairie

62, place de l'église - 38110 Saint Victor de Cessieu

04 74 33 40 80

(Numéro d'astreinte d'urgence d'élus : 07 49 61 52 65)

[mairie@saintvictordecessieu.fr](mailto:mairie@saintvictordecessieu.fr)

(attention : site internet en maintenance)

### Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et mercredi : 8h-12h et 13h30-17h30 | Jeudi : 8h-12h | Vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30

### Permanence CCAS

En mairie avec Colette GRUFFAZ, vice présidente du CCAS, uniquement sur rdv les vendredis après-midi. Contactez-la par mail à [c.gruffaz@saintvictordecessieu.fr](mailto:c.gruffaz@saintvictordecessieu.fr)

### Médiathèque

244, montée du village - 38110 Saint Victor de Cessieu  
04 74 96 65 29 - [mediatheque@saintvictordecessieu.fr](mailto:mediatheque@saintvictordecessieu.fr)  
[www.bibliotheques.vallee-hien.fr](http://www.bibliotheques.vallee-hien.fr)  
<https://mediatheques.valsdudauphine.fr>

### Horaires d'ouverture (Hors vacances scolaires) :

Lundi : 16h-17h30 | Mercredi : 10h-12h et 14h30-18h  
Vendredi : 16h30-18h30 | Samedi : 10h-12h

### Déchèterie SMND

ZA Giroud - 38110 Saint Victor de Cessieu  
08 90 61 65 91  
[www.smnd.fr](http://www.smnd.fr)

### Horaires d'ouverture :

Lundi et mercredi : 13h30-17h30 | Samedi : 9h-12h et 13h30-17h30

### Ramassage des ordures ménagères

Tous les mardis matins et que les semaines impaires pour les sacs jaunes. Sortez vos poubelles la veille au soir et **merci de ne pas déposer vos sacs jaunes plusieurs jours à l'avance !**

Prochain numéro en avril 2021. Suivez nous sur

